

**Arrêté du 25 juillet 2014 modifiant l'arrêté du 28 août 2013 portant désignation des membres  
du jury de l'examen d'accès au stage prévu à l'article R. 321-23 du code de commerce  
NOR : JUSC1417991A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le code de commerce, notamment ses articles R. 321-23 à R. 321-25 ;*

*Vu l'arrêté du 28 août 2013 portant désignation des membres du jury de l'examen d'accès au stage prévu à  
l'article R. 321-23 du code de commerce ;*

*Vu la proposition du Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques en date du 21 juillet 2014*

ARRÊTE

**Article 1**

La composition du jury de l'examen d'accès au stage est modifiée ainsi qu'il suit :

**III. – Examineurs spécialisés**

M. Domenico BISCARDI, professeur d'italien à l'Ecole du Louvre.

Mme Carole BONNIER, professeur à l'ESCP-EAP.

M. Brian GETTLE, professeur d'anglais à l'Ecole du Louvre.

Mme Noëlle MOLINA, professeur d'espagnol à l'Ecole du Louvre.

Mme Corinna de la MOTTE, professeur d'allemand à l'Ecole du Louvre.

**Article 2**

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait, le 25 juillet 2014.

Pour la garde des sceaux, ministre de la justice  
et par délégation,  
La directrice des affaires civiles et du sceau,

**Carole CHAMPALAUNE**